

01 OCT 2025

**AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°02/DC/MINAS/MINAS/2025 DU
POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE POUR LES SERVICES CENTRAUX
DU MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES (EN PROCEDURE D'URGENCE)**

1. Objet de la demande de cotation

Dans le cadre de l'acquisition et de la mise en service du matériel informatique (installation et configuration) pour les Services Centraux du Ministère des Affaires Sociales, le Ministre des Affaires Sociales, Autorité Contractante, lance un avis de consultation pour une demande de cotation (En procédure d'urgence).

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente demande de cotation comprennent la fourniture et la mise en service du matériel informatique (installation et configuration) pour les Services Centraux du Ministère des Affaires Sociales (En procédure d'urgence) :

- Trente (30) Desktop Complet (avec installation et paramétrage : du Système d'exploitation, du Logiciel bureautique, et antivirus) ;
- Trente-quatre (34) régulateurs de tension
- Trente (30) multiprises ;
- Vingt-cinq (25) imprimantes ;
- Un (01) Scanner ;
- Deux (02) photocopieurs ;
- Deux (02) Switches Intelligent ;
- Cinq (05) Switches de niveau 2 ;
- Trois (03) Points d'accès wifi ;
- Un (01) Contrôleur Wifi ;
- Deux (02) Routeurs Mikrotik ;
- Un (01) Rouleau de câble réseau ;

3. Participation et origine

La participation à la présente demande de cotation est ouverte aux prestataires de droit camerounais installés au Cameroun et en règle de leurs obligations administratives et fiscales.

4. Financement

Les prestations objet de la présente demande de cotation sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère des Affaires Sociales de l'exercice 2025 sur la ligne d'imputation budgétaire N° 59 42 071 01 33 00 03 524211

5. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est *en ligne*.

6. Consultation du Dossier de Cotation

Le dossier physique peut être consulté gratuitement dans les services du Maître d'Ouvrage aux heures ouvrables : Ministère des Affaires Sociales - Direction des Affaires Générales ; Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance ; Service des Marchés Publics ; Porte 24 - Téléphone : 222 22 98 11 dès publication du présent avis.

Il peut également être consulté en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm>, <http://www.publiccontracts.cm> et sur le site internet de l'ARMP à l'adresse www.amp.cm.

7. Acquisition du Dossier de Cotation

La version physique du dossier peut être obtenue au Service des Marchés Publics ; Porte 24, dès publication contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **70.000 (soixante-dix mille) F CFA**, payable au Trésor Public.

Il est également possible d'obtenir la version électronique du dossier de Demande de Cotation (DC) par téléchargement gratuit sur les plateformes COLEPS disponibles aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du dossier de Demande de Cotation DC.

8. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **FCFA 49 999 999** (quarante-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf) TTC

9. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission timbré, acquitté à la main, et assorti d'un récépissé de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDEC), délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics dont la liste figure dans le DDC dont le montant s'élève à **FCFA 1 000 000 (Un million)** et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

10. Remise des cotations

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais.

29 OCT 2025

- La cotation devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 14 heures précises. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être déposée dans les services compétents du Maître d'Ouvrage et transmise à la Commission Interne de Passation des Marchés, sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

- Taille et format des fichiers

Les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.
- Les formats acceptés sont les suivants :
 - Format PDF pour les documents textuels ;
 - JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

11. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fait en un temps et aura lieu le **à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère des Affaires Sociales dans la salle de Conférence sise à Yaoundé.

29 OCT 2025

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la cotation. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois à compter de la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de Cotation.

En cas d'absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis après un délai de 48 heures accordée par la Commission, l'offre sera rejetée.

[L'ouverture de la séance de dépouillement doit se faire au plus tard une heure après celle limite de réception des cotations fixée dans le Dossier de Demande de Cotation].

12. Recevabilité des Cotations

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt,
- Les plis non-conformes au mode de soumission,
- Les plis sans indication de l'identité de la consultation,

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions de la DC sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière de première catégorie agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces de la DC, entraînera le rejet pur et simple de la Cotation sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

13. Critères d'évaluations

13.1- Critères éliminatoires

[Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation selon les critères essentiels. Ils ne doivent pas faire l'objet de notation. Le non- respect de ces critères entraîne le rejet de la cotation du soumissionnaire.]

Il s'agit notamment :

- a. de la non -production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente autre que la caution de soumission) ;
- b. de l'absence ou la non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- c. des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou falsification des pièces ;
- d. du non-respect de 70% critères essentiels ;
- e. de la non-conformité aux spécifications techniques d'une fourniture ;
- f. de la capacité financière inférieure à 30 000 000 (trente millions) CFA ;
- g. de L'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de l'exécution d'une prestation au cours des trois dernières années ;
- h. du non-respect du format de fichier des offres;
- i. de l'absence d'un prix unitaire quantifié dans la cotation ;
- j. de l'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ;
- k. de la non-conformité du modèle de soumission ;
- l. de l'absence des fiches techniques d'un matériel ;
- m. de la non-conformité du mode de soumission ;
- n. de l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;

- o. de l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée ;
- p. de l'absence du délai de livraison dans la lettre de soumission de l'offre financière ;
- q. Absence du récépissé délivré par la CDEC accompagnant la caution de soumission.

13.2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires porteront à titre indicatif sur :

- la présentation de l'offre ;
- les références du soumissionnaire ;
- le service après-vente (disponibilité des pièces de rechange, atelier de réparation, personnel technique) ;
- la garantie.

N.B : [Le système de notation des offres par attribution des points est proscrit au profit du mode binaire (oui ou non)].

14. Délai prévisionnel de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison des fournitures objet de la présente demande de cotation est **trente (30) jours** calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les prestations.

15. Tranches /Allotissement

La présente demande de Cotation comporte un seul lot. Les fournitures y afférentes s'exécuteront en un (01) lot.

16- Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la lettre-commande au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins-disant.

17- Durée de validité des Cotations

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours.

18- Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère des Affaires Sociales ; Direction des Affaires Générales ; Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance ; Service des Marchés Publics, porte 24 (Téléphone : 222 22 98 11) ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, et sur le site internet de l'ARMP à l'adresse www.amp.cm.

19- Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07.

Yaoundé, le

01 OCT 2025

Ampliations :

MINMAP
ARMP
Président CIPM
Affichage
Chrono/Archives



Le Ministre des Affaires Sociales

Pauline Irène NGUENE

REQUEST FOR QUOTATION NOTICE N°02/CN/ITB/MINAS/2025 OF **01 OCT 2025**
FOR THE ACQUISITION OF IT EQUIPMENT FOR CENTRAL SERVICES OF THE
MINISTRY OF SOCIAL AFFAIRS (FOR URGENT PROCEDURE)

FINANCING: Public Investment Budget/MINAS/ 2025

1. Subject of the invitation to tender

Within the framework of the acquisition and the commissioning of the IT *equipment (Installation and configuration) for Central Services of Ministry of Social Affairs*, the Minister of Social Affairs, contracting authority hereby launches a consultation for a request for quotation (for urgent procedure).

2. Nature of services

The services that are the subject of this request for quotation include supply and commissioning of the IT *equipment (Installation and configuration) for Central Services of Ministry of Social Affairs*, (for urgent procedure).

- Thirty (30) Complete Computer Desktops with installation and configuration;
- Thirty (30) Voltage regulators ;
- Thirty (30) Extensions strips ;
- Twenty five (25) Printers ;
- One (01) Scanner ;
- Two (02) Photocopiers ;
- Two (02) Intelligent Switches ;
- Five (05) Level 2 Switches ;
- Three (03) Wifi Access point ;
- One (01) Wifi controller ;
- Two (02) Mikritik Routers ;
- One (01) Network cable reel ;

3. Participation and origin

Participation in this consultation is open to enterprises based and having camerounian right justifying administrative and tax obligations.

4. Financing

The services under this consultation for a request of quotation shall be financed by the Public investment budget of Ministry of Social Affairs for the 2025 financial year, budget head N° 59 42 071 01 33 00 03 524211

5. submission Mode

The mode of submission selected for this consultation is *online*.

6. Consultation of the request for Quotation File

The hard copy of the tender file may be consulted free of charge during working hours in the services of the Project Owner at the Ministry of Social Affairs - Department of General Affairs; Sub-Department of Budget, Equipment and Maintenance -Public Contracts Service - Room 24- Tel: 222 22 98 11.

It may equally be consulted **online on the COLEPS platform** to the following addresses:
<http://www.marchespublics.cm> and <http://www.publiccontracts.cm> on the ARMP website (www.armac.cm).

7. Acquisition of the Request for Quotation file

The hard copy of the tender file may be obtained at the Public Contracts Service - Room 24, as soon as this notice is published against payment of a non-refundable sum of *seventy thousand (70 000) CFA Francs* payable at the *Public Treasury*.

It is equally possible to freely download the soft version of the Request for Quotation File (RQ) on the COLEPS platforms, available at the addresses indicated above for the electronic version. However, the online bidding is subject to the payment of the purchase fees of the Request for Quotation File (RQF).

8. Estimated cost

The estimated cost of the operation following preliminary studies is **FCFA 49 999 999**.

9. Bid bond

Each bidder must include in his administrative documents, a hand-endorsed and stamped bid bond, accompanied by a deposit receipt of the Deposit and Consignment Office (DCO), issued by a financial body or institution approved by the Minister in charge of finance to issue bonds for public contracts of the Tender File (TF), of an amount of **FCFA 1 000 000 (One million)** and valid up to thirty (30) days beyond the initial date limit of the validity of bids. The absence of the bid bond issued by a first-rate bank or financial body of first category authorised by the Minister in charge of Finance to issue bonds for public contracts shall lead to the immediate rejection of the offer. A bid bond submitted but that does not have any relation with the consultation concerned shall be considered as absent. The bid bond presented by a tenderer at the bid opening session shall not be accepted.

10. Submission of Quotation

Each bid shall be drafted in English or French

29 OCT 2025

The quotation shall be forwarded by the bidder on the COLEPS platform latest the at **2 PM**. A copy of the quotation recorded on a USB key or CD/DVD shall be submitted to the competent services of the project owner, and forwarded at the Internal Tender's Board, in a sealed envelope with the clear and readable inscription "backup copy", added to the inscription above within the deadline set.

- File size and format

The maximum sizes of the documents that will transit on the platform and constitute the tenderer's offer are the following:

- 5 MB for the Administrative file;
- 15 MB for the Technical Offer;
- 5 MB for the Financial Offer.

The following formats are accepted:

- PDF format for text documents;
- JPEG for images.

The applicant shall use compression software to possibly reduce the size of the files to be transmitted.

11. Opening of bids

29 OCT 2025

The bids shall be opened in single phase on the at 3 PM by the Project Owner Tender Board. Only bidders may attend this opening session or be represented by a person of their choice duly authorised.

Under pain of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service or competent administrative authorities for the administrative documents required shall be produced in accordance with the provisions of the Special Regulations of the Invitation to Tender. They must not be older than three (3) months or shall be signed before the date of signature of the Quotation notice.

In case of absence or non-conformity of a document in the administrative file during the opening of bids, after a 48(forty-eight) hours deadline granted by the Tenders Board, the file shall be rejected.

[The launching of the bid-opening session must be done not later than one hour after the time-limit for the submission of quotations specified in the Request for Quotation File].

12. Admissibility of bids

The Project Owner shall not accept:

- Bids submitted after the closing date and time for submission of bids;
- Envelopes without indication on the identity of the consultation;
- Bids non-compliant with the bidding mode;

Any incomplete offer in accordance with the prescriptions of the consultation file shall be declared inadmissible. Especially the absence of a bid bond issued by a financial body or institution approved by the Minister in charge of Finance to issue bonds for public contracts or the failure to comply with the model documents of the Tender File shall lead automatically to the rejection of the bid without any other procedure. A bid bond submitted but not relating to consultation concerned shall be considered as absent. A bid bond presented by a bidder during the bid opening session shall not be accepted.

13. Evaluation criteria

13.1- Eliminary criteria

The eliminary criteria include:

- a. Failure to submit, beyond the 48 (forty-eight) hours deadline after the opening of bids, a document of the administrative file deemed non-compliant or absent other than the bid bond;
- b. Absence or non-conformity of tender bond at the opening of bids;
- c. False declarations, fraudulent schemes or forged documents;
- d. Failure to comply with 70% essential criteria;
- e. Failure to comply with the technical specifications of one supply;
- f. Pre-financing capacity lower than FCFA 30 000 000 (thirty millions);
- g. Absence of the sworn statement for not having abandoned contracts during the last three years;
- h. Failure to comply with the bid file format;
- i. Absence of a quantified unit price in the quotation;
- j. Absence of an element of the financial offer (the submission, the BPU, DQE)
- k. Non-compliance with the submission model;
- l. Absence of technical sheets for a material;
- m. Non-compliance with the submission method;
- n. Absence of the dated and signed Integrity Charter;

- o. Absence of the dated and signed commitment statement to comply with environmental and social clauses.
- p. Absence of delivery time in the submission letter of financial offer;
- q. Absence of the receipt issued by CDEC accompanying the submission bond.

13.2 Essential criteria

The essential criteria for the qualification of bidders will focus namely on

- Presentation of bid;
- Bidder's References;
- After-sales service (availability of spare parts, repair workshops, technical personnel);
- Guarantee.

14. Estimated execution period

The maximum time frame provided for by Project Owner or Delegated Project Owner for the execution of the services subject of this Request for Quotation is **one (01) calendars** months or **thirty (30) days**. This time frame shall run from the date of notification of the administrative order to commence the services.

15. Tranches/Allotment

This consultation comprises of a single lot. The related supplies shall be executed in a single lot.

16. Award

The Project Owner shall award the Jobbing Order to the bidder whose bid that complied with the required technical and financial qualification criteria and whose offer was evaluated as the *lowest by including, where necessary, proposed rebates*.

17. Duration of the validity of Quotations

Bidders shall remain committed to their bids for 90 days.

18. Additional information

Additional information may be obtained during working hours from Ministry of Social Affairs - Department of General Affairs; Sub-Department of Budget, Equipment and Maintenance –Public Contracts Service - Room 24- Tel: 222 23 06 81/222 23 05 68, or online on the COLEPS platform via <http://www.marchespublics.cm> , <http://www.publiccontracts.cm>, and on the ARMP website (www.armp.cm).

19. Fight against corruption and mal practices

For any denunciation of corruption attempt practices, facts or acts, please call the National Anti-Corruption Commission (NACC) on 1517, the Authority in charge of Public Contracts (MINMAP) (SMS or call) on (+237) 673 20 57 25 and 699 37 07 48.

Yaoundé, the

01 OCT 2025

The Minister of Social Affairs.

CC:

- MINMAP

- ARMP

- President ITB

- Billing

- Chrono/Archives.



Pauline Irène NGUENE